L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.85), sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 20 au 21 septembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 19 h. 53 à 7 h. 36.

Un jeune homme se fractura le crâne en tombant d'un tramway

M. Jean Wassilieff, 16 ans, aide-jardinier à Mons-en-Barœul, avenue Virnot, avait pris place sur la plate-forme d'un tram Lille-Tourcoing, vers 12 h. Soudain, alors que le véhicule passait à hauteur de la rue Ma Campagne et pour une cause qu'on n'a encore pu établir, le jeune homme tomba sur le sol. On s'empressa aussitôt et l'on manda le docteur Carooen qui lui prodigua ses soins et le fit admettre à l'hôpital civil de Tourcoing. Le malheureux blessé qui est atteint d'une fracture du crâne, est dans un état alarmant.

CHAPITRE DES VOLS

— M. Jean Caron, 49 ans, concierge, 15, avenue Dron, avait déposé sa bicyclette près de sa loge. Quelle ne fut pas sa déconvenue lorsqu'il constata qu'un bécanier avait passé par là.

— Mme Durant, 45 ans, ménagère, rue de la Baille, appartement 10, avait déposé dans un garage sa bicyclette et dans la même pièce élevait deux lapins. Vélo et lapins ont été volés au cours de la nuit. La police enquête.

CARTE FALSIFIÉE

Jean Duez, 25 ans, employé, sans domicile fixe, a été déféré au Parquet pour avoir falsifié sa carte d'identité.





NUITS DE PRINCES

d'après le roman de Joseph KESSEL

LUNDI : 15 h. et 19 h. 30

MARDI : soirée à 19 h. 30

POLICE DES MŒURS

Mme Marie Wasteels, 23 ans, cafetière, 1, rue de l'Union, a fait l'objet d'un procès-verbal pour excitation de mineures à la débauche.

BONDUES

Régimes alimentaires spéciaux. — Les parents des enfants de 0 à 3 ans ainsi que les malades bénéficiant de régimes alimentaires spéciaux (R.A.S. 1 et R.A.S. 2) sont priés de se présenter à la Mairie, munis de leur carte de lait, mardi 21 septembre, de 10 à 12 h. et de 14 à 16 heures.

Avis aux bénéficiaires de la carte T. — Les bénéficiaires de la carte « T » sont priés de remettre à la Mairie avant le 25 septembre, un certificat de leur employeur indiquant la profession exacte et le nombre d'heures de travail fournies par semaine.

Toutefois cette condition ne sera pas exigée des artisans et des consommateurs compris dans des situations diverses (mères de famille, pensionnés de guerre, mutilés, etc.).

Pour nos prisonniers. — Les familles des prisonniers de guerre sont informées qu'une distribution de pommes de terre, don de M. Albert Prouvost, aura lieu mercredi 22 septembre, de 14 à 18 h., chez Louis Gallois, 1, rue de la Poste.

Le Comité local d'assistance aux prisonniers remercie vivement M. Albert Prouvost de son beau geste en faveur des familles des captifs.

MOUVAUX

Réunion du Conseil Municipal

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Albert Boudewyn, assisté de M. Paul Durieux adjoint.

Après lecture du procès-verbal de la séance du 16 juillet, adopté à l'unanimité, l'assemblée passe à la discussion de l'ordre du jour suivant :

Soupes scolaires et populaires. — Le Secours national qui a créé les soupes scolaires et populaires à Mouvaux se trouve dans une situation financière embarrassante. Malgré les importantes subventions allouées par cet organisme le déficit reste important. Dans un but de conciliation le Conseil vote un crédit pour mettre fin à la situation déficitaire du comité des soupes.

Un contrat est passé avec le comité des soupes (Secours national) pour la fourniture par cet organisme et pour une période de trois mois, de la soupe aux indigents de la commune sur la base de 2 fr. 57 le litre.

En outre l'assemblée vote un crédit de 10.000 fr. pour aider le Secours national qui organise pendant le quatrième trimestre un repas au profit des vieillards indigents.

TAXES COMMUNALES, MODIFICATIONS

Le Conseil vote une taxe sur la valeur locative des locaux servant à l'exercice d'une profession, taxe fixée à 4 % pour les locaux dont la valeur locative est inférieure à 4.000 fr. et à 6 % pour les locaux dont la valeur locative est supérieure à 4.000 francs.

Il décide également d'appliquer les nouveaux taux prévus par la loi de finances du 31 décembre 1942 (« Journal Officiel ») sur les domestiques, précepteurs, préceptrices et gouvernantes.

De plus, il institue un nouveau mode de détermination des loyers matriciels servant de base à la contribution mobilière et pour ce faire, il décide :

1o De répartir la contribution mobilière d'après la valeur locative des habitations, telle qu'elle résulte de la révision des évaluations de 1942 ;

2o D'élever le minimum de loyer exempté de 150 à 400 fr. (par an), les contribuables dont les loyers seront inférieurs à ce chiffre seront exemptés de la contribution mobilière ;

3o De fixer les loyers matriciels au dixième de la valeur locative restante après déduction du minimum de loyer.

Ces trois décisions relatives aux finances communales seront mises en vigueur à compter du 1er janvier 1944.

Prime à la natalité. — L'assemblée crée une prime à la natalité — qui sera versée à compter du 1er janvier 1944 — de 200 fr. allouée à la naissance du deuxième enfant, de 300 fr. à la naissance du troisième, de 500 fr. pour le quatrième et pour chacun des suivants, sous la réserve que les parents soient domiciliés dans la commune depuis un an au moins et non soumis à l'impôt général sur le revenu.

Contrôle technique du gaz. — L'assemblée communale décide de confier à un agent du service des mines le contrôle technique du gaz distribué à la commune de Mouvaux.

Restaurants populaires. — Elle décide pour terminer la création d'une commission de quatre membres qui étudiera la possibilité d'installer des restaurants populaires à Mouvaux.

Le huis clos est prononcé à 21 h. 10.

A la Jeanne d'Arc. — Les répétitions pour les pupilles reprendront le vendredi 24 septembre au siège, rue de Lille.

En vue de satisfaire aux nombreuses demandes d'adhésion formulées, les pupilles qui désirent faire partie de la société peuvent se présenter ce vendredi 24, en vue de leur inscription.

Autorisations de transports de pommes de terre. — Les personnes ayant obtenu une autorisation de transport de pommes de terre sont tenues de la rapporter, après utilisation, à la Mairie, guichet 5.

Le Service des Eaux de Roubaix-Tourcoing a 80 ans d'existence

III

LES AMÉNAGEMENTS FUTURS POUR LES «EAUX DE LA LYS»

Sous l'impulsion de son nouveau directeur, le distingué ingénieur des Arts et Manufactures, M. Jean Quinsac, le service des Eaux, grâce à l'appui des municipalités de Roubaix et de Tourcoing qui sont toujours à l'affût du progrès pour le bien-être de leurs administrés, a projeté pour l'après-guerre une nouvelle amélioration très sensible de la distribution d'eau industrielle.

VERS L'ELECTRIFICATION

Les premiers travaux envisagés sont l'électrification des usines de Bousbecque et de Roncq dont le but est le remplacement d'un matériel usé et l'augmentation du rendement devenu médiocre. L'usine de Bousbecque sera commandée automatiquement par fil pilote de l'usine de Roncq. Il en résultera une réduction des trois quarts du personnel de ces deux usines et un prix de revient de l'eau industrielle considérablement diminué, ce qui permettra de réduire le prix de vente dans les mêmes proportions.

Le service des eaux étudie en outre la possibilité d'obtenir, au prix de quelques centimes seulement par mètre cube, un adoucissement intéressant de l'eau distribuée actuellement et de maintenir sa qualité constante quel que soit l'état de l'eau brute.

AMÉLIORATIONS NOTABLES

Ces résultats une fois obtenus, et nous avons tout lieu de croire qu'ils ne se feront plus attendre comme ils ont pu le faire dans le passé, les industriels qui souscriront l'engagement de se fournir au service des eaux, auront, à profusion, une eau industrielle de qualité irréprochable, de prix inférieur à celui de l'eau de forage et plus douce que celle retirée du calcaire carbonifère.

Si on ajoute à cela la sécurité absolue que représente le Service des Eaux, comparée aux aléas que peut amener une installation de forage et même son exploitation (certains industriels n'ont-ils pas perdu tout le bénéfice d'une installation individuelle lors d'une réparation ? On peut en déduire que les installations particulières seront déficitaires à qualité égale. Nous n'assisterons plus à la construction de nouveaux forages, et c'est très bien ainsi, car les nappes souterraines n'étant pas inépuisables doivent être réservées aux usages domestiques et appartenir aux collectivités.

Des décrets de protection des nappes souterraines ont été pris dans les départements de la Seine, de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne (et des mesures de limitation de pompages sont envisagées). Il est probable qu'incessamment ceux-ci seront étendus au département du Nord.

(A suivre).



Une vue des bassins de décantation créés en 1935. (Ph. privée)

LES COMMANDES DE CHARBON

DANS LA RÉGION

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

A ROUBAIX

SECTEUR 11

Foyer d'Education Ouvrière 178, rue Jules Guesde

23 septembre. — Matin : Rues de Lannoy (175 à 279, 210 à 234), Malplaquet.

Après-midi : rue Massillon, bd de Reims (187 à 263, 225 à 300), rues P. Demuldère, J.-Bte Vercoutère, Lesueur, Motte-Pigalle, Larochefoucault, Ingres (45 à 128, 63 à 214).

24 septembre. — Matin : pl. du Travail, bd de Lyon, rues Am. Duquesne, Hill Frémaux, Pigouene, Meissonnier, des Jardins.

Après-midi : Rues Ph. Delorme, H. Regnault, Bernard Palissy, G. Delory (de la rue R. Vaillent à la rue Carpeaux), imp. Poissonnier.

25 septembre. — Matin : Rues R. Beaucourt, Puget, Carpeaux, Belle-Vue, d'Artois, Volga, Austerlitz, bd de Fourmies (1 à 115, 2 à 114).

Après-midi : rues St-Charles, Ph. Auguste, Montgolfier.

27 septembre. — Matin : rues Courbet, Rosa Bonheur, Potannerie, Dupuy de Lomme, Rouget de l'Isle.

Après-midi : rues Trente, Decottignies, Jouffroy (1 à 187, 2 à 186).

28 septembre. — Matin : rues Maubeuge, Fabert, G. Lefèvre, Bourgogne, Bavai (23 à 77, 70 à 134).

Après-midi : rues de Rocroy, Lafontaine, Santos Dumont, Duguesclin.

SECTEUR 9

Ancienne Ecole Communale Angle rue du Bois et Fabricants

25 septembre. — Matin : Rues du Parc, Vivier, Lt-Castelain, Digue, Rémy Cooghe, Miln.

Après-midi : rues de la Concorde, Inkerman (1 à 81, 2 à 82), Rohan, Crouy, rue et place du Trichon.

29 septembre. — Matin : rues de Soubise (1 à 87, 2 à 84), Loups, Curoir, Fabricants.

Après-midi : rues de Sébastopol Nord, Bois, Général Sarrail.

Après-midi : rues Charcot, Cl. Bernard, G. Sarrail, Béranger, Dérégnaucourt.

28 septembre. — Matin : rues de Mouvaux, Croix, Constantine, Presbytère.

Après-midi : Rues Makellerie, Villas, Solférino.

29 septembre. — Matin : rues de Molière, Wattignies, Lhomond, Cuvier.

Après-midi : rues Bateliers, Gounod, Diderot, quai du Fresnoy.

Matin : rues Faucon, du Fresnoy, Kléber, Bassin.

Après-midi : rues Bleuets, bd Descat, quai des Mariniers.

SECTEUR 9

Bureau du Consortium Charbonnier 3, rue Carnot

De 8 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. :

23 septembre. — Matin : rues du Clinquet (56 à 328, 51 à 365), Anzin, Chevreuil, Carr. Messian.

Après-midi : rues du Bois, Fives Hazebrouck.

24 septembre. — Matin : rues Abbé Lemire, Enghien, Favart, Bailleul Anor.

Après-midi : rues Bondues, Constantinople, Bavai, Béthune, Ch. Watt.

25 septembre. — Matin : rues Clinquet (330 à la fin, 367 à la fin) J.J.-Rousseau.

Après-midi : rues Blaise Pascal, J. Macé, Voltaire, Beau-Séjour.

Après-midi : rues de Linselles, d'Amsterdam, Harlem, Maestrich.

Après-midi : rue de Rotterdam.

A TOURCOING

SECTEUR 12

Square Leman, Blanc-Seau

De 9 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. :

24 septembre. — Matin : rues du Blanc-Seau (133 à la fin), 110 à la fin), du Canal, Emile Zola, Viaduc.

Après-midi : rues Frès Brunel, Iéna, Acacias, Essling, Vauban, imp. Solidarité.

25 septembre. — Matin : rues des Lilas, Soudan, Watteau, Labyrinthe, Palmiers, Loridan, Edison, av. Désiré Six.

Après-midi : rues E. Sauvage, du Congo, St-Quentin, Mézières, av. Gramm., Santos Dumont, quai des Canotiers.

27 septembre. — Matin : rues de Wasquehal, Riez, Dr Dupont, Denfert-Rochereau, Passerelle.

A RONCQ

BLANC FOUR

Le Consortium Charbonnier de Roubaix-Tourcoing informe la population de la Commune de Roncq, Blanc-Four, que l'inscription des commandes de charbon se poursuivra les 25 et 27 septembre, au débit de tabac Ladsous, rue de Lille.

Le 25 septembre : Rue de Lille (côté impair 1 à 151), rue Pasteur (jusqu'au bout), carr. Saint-Roch, rues de Linselles, du Bois-Blanc, du Cimetière, J.-Watteau, de Lille (côté pair 2 à 138), chem. Vert, carr. Dessauvages.

Le 27 septembre : Rues de Tourcoing, des Chalets, de la Montagne, du Moulin, Louise de Bettignies, de l'Abbé-Lemire, du Dronckaert (depuis le Pied-de-Bœuf jusqu'à la limite de Bondues.

A SAILLY

Le Consortium Charbonnier de Roubaix-Tourcoing informe la population que l'inscription des commandes de charbon se poursuivra le 25 septembre, au café Dassonville.

A VERWICQ

Le Consortium Charbonnier de Roubaix-Tourcoing informe la population que l'inscription des commandes de charbon se poursuivra les 23 et 24 septembre, à la Mairie.

ROUBAIX

« MIGNON » au Grand-Théâtre

L'opéra-comique d'Ambroise Thomas n'avait pas été donné sur notre scène locale depuis de nombreuses années, et c'est vraiment dommage. L'œuvre est attrayante et la partition, colorée à souhait, n'est pas son moindre attrait.

Il nous plaît de signaler, *une fois de plus*, les efforts accomplis par la direction au point de vue régie. Mise en scène, décors et costumes ont contribué pour une large part au succès de la représentation. Le public a, malheureusement, quelque peu boudé, en soirée, cet opéra-comique qui figure parmi les meilleurs qui aient été donnés jusqu'à ce jour au Grand Théâtre de Roubaix.

Nous avons retrouvé Mme Hennebelle, toujours égale à elle-même, dans le rôle de « Mignon ». Elle a donné une excellente interprétation de la douce et tendre héroïne.

M. Luc Armon, de la Gaîté-Lyrique, lui donnait la réplique dans le rôle de Willem. Cet artiste manque sans doute de métier, mais sa voix, qu'il conduit sans effort, et très adroitement, est fraîche et agréable, et nous ne sommes pas les seuls à souhaiter le revoir.

Mme Talifert, du Théâtre de la Monnaie, a prêté à Philine, son organe cristallin et ses talents de comédienne éprouvée.

Bonne interprétation de M. Bageni (Lothaire), M. Plaisant (Laerte) et J. Lemonnier (Garno).

Après avoir magnifiquement détaillé l'admirable ouverture, l'orchestre, sous la direction du maître R. Brinard, a soutenu efficacement les artistes.

En résumé, excellente représentation, bien digne de la réputation du Grand Théâtre de Roubaix.

TRAMWAYS

CE LUNDI, à 8 heures

L'HONORABLE CATHERINE

Le film le plus gai de l'année

ADOPTION D'UN PRÉCIEUX PORTEFEUILLE

César Desmet, 59 ans, terrassier, de nationalité belge, domicilié 10, rue du Duc, cour Charles-Deronne, a constaté, samedi dernier, la disparition d'un portefeuille, déposé chez lui et contenant une somme de 15.000 francs. A M. Ceugnaert, commissaire de permanence, qui enregistra sa plainte, il déclara qu'il portait ses soupçons sur la veuve Gevaert, née Julienne Deman, 47 ans, ménagère, cour Charles-Thomas, 1, laquelle lui avait rendu visite peu de temps avant la constatation du vol. Une enquête est ouverte pour faire toute la lumière désirable sur cette affaire ténébreuse.

LE FILM « LE PRÉSIDENT KRUEGER » A ÉTÉ PROJETÉ AU CASINO

La section locale des Jeunesses nationales populaires avait organisé une réunion de propagande qui se tint dimanche, à 9 h. 45, dans la salle du Casino. Après la projection d'un documentaire, le chef régional des J.N.P., Pierre Lepecqueur, retour du front de l'Est, prononça une allocution. Après avoir flétri l'alliance avec l'Angleterre qui nous conduisit à une guerre incompréhensible, il critiqua vertement le régime bolcheviste, dont il put se rendre compte des rigueurs au cours de son stage en U.R.S.S. Il prêcha surtout le rapprochement franco-allemand pour suivre l'exemple de son chef, Marcel Déat, car, ponctua-t-il : « La France ne peut vivre sans l'Allemagne, et l'Allemagne ne peut vivre sans la France ». Il termina en lançant un vibrant appel aux jeunes pour qu'ils adhèrent au P.N.F., afin d'appuyer la révolution nationale et que la France revive dans une atmosphère de paix durable et universelle.

Ensuite, le film « Le Président Krueger » fut présenté à l'auditoire et donna une idée de ce que fut la terrible guerre entre Boers et Anglais, qui dura trois années et dont le résultat fut l'annexion du Transvaal par l'Angleterre.

ETAT CIVIL

Naissance : Albert Maes, 37, rue d'Antoing, né 40, rue Marceau.

Décès : Léon Deleusière, 55 ans, 13, rue Daguesseau.

WATTRELOS

Musique Municipale. — De nombreux musiciens devront prêter leur concours à la fête des Vieux Travailleurs. Il n'y aura pas de répétition mardi soir.

WASQUEHAL

LES TICKETS DE RAVITAILLEMENT (CENTRE)

Les tickets de ravitaillement d'octobre seront remis aux consommateurs sur présentation de la carte individuelle à la salle des fêtes rue Jean-Macé, pour le quartier du Centre, dans l'ordre suivant :

Mercredi 22 septembre, de 8 h. 30 à 11 h. 45, pour la route de Lille, rues Faidherbe, du Haut-Vinage, Jean-Bart, avenue de la Victoire, avenue de la Liberté, avenue Désiré-Delesalle et avenue de Flandre, et, de 14 h. à 17 h. 30, pour l'avenue du Sart, les rues des Lilas, des Jardins, des Acacias, des Quatre-Ormeaux, de la Vendée et Sadi-Carnot.

Jeudi 23, de 8 h. 30 à 11 h. 45, pour les rues de Flers et Eléber, impasses du Beau-Passage et du Moulin-Rouge, rues de la ferme et Marceau, place Fénelon, rue d'Austerlitz, avenue Hannart, cité Girolou, rue Michelet, place de la République, rue Hoche, rue Delerue, rue Bernard-Palissy et, de 14 à 17 h. 30, pour la cité la Paix, rue du Boulevard, cité Saint-Gobain, rues Nungesser, des Châlets, de la Poste, Ferrer, Jean-Macé, Victor-Hugo, impasse Duthoit et rue de Marcq.

Vendredi 24, de 8 h. 30 à 11 h. 45, pour les rues de l'Égalité, de l'Yser, de la Passerelle, sentier du Laurier, chemin des Buisses, rues de Lille, Gustave-Dubled, du Transvaal, chemin-Vert, rues Pasteur, impasse du Triest, Vert-Pré, place Gambetta et Bas-Fonds et, de 14 h. à 17 h. 30, pour la rue du Molinel, chemin du Halage, rue des Villas, impasse Diderot, impasse Dekeukelaire, impasse Lavoisier, Fort-Chabrol, impasse Tiberghien, rue Paul-Lafargue, rue Henri-Carette, rue Jean-Jaurès (Nos 1 et 3), rue de Croix, rue Denis-Papin, impasse du Plomeux, Hameau du Cartelot, route de Tourcoing, avenue de la Marne et rue du Triez (Nos 1 à 21 et 2 à 16).

L'attention du public est attirée sur les changements intervenus dans l'ordre des distributions. Les retardataires seront servis à une date ultérieure au Capreau.

— Le bureau « Vêtements » et « Chaussures » sera fermé pendant la distribution.

Le service médico social pour les femmes de prisonniers. — Mercredi prochain 22 septembre, de 17 à 18 h. une personne déléguée se tiendra à la permanence, 12, place Gambetta, pour renseigner les femmes de nos prisonniers sur les avantages du service médico social.

La fête annuel des vieillards des des Petits Ménages. — Le Comité de l'Œuvre des Petits Ménages a tenu sa réunion annuelle vendredi soir, chez M. Louis Lejeune, ancien maire de Wasquehal, président fondateur de l'Œuvre des Petits Ménage.

La réunion était présidée par M. Edouard Roussel, sénateur, président fondateur, entouré de MM. Louis Lejeune, président-fondateur ; Henri Détailleur, président actif ; Charles Simon, président honoraire ; Fernand Féraille, vice-président ; Marcel Malfait, trésorier ; Pierre Carsite et Arthur Debacke, commissaires.

Après divers échanges de vue, le comité de cette belle œuvre a décidé d'offrir, cette année, un banquet qui réunira tous les pensionnaires des établissements des Petits-Ménages du Centre et du Capreau.

Ce banquet sera servi dans la salle des restaurants de la Filature du Nord, le lundi 27 septembre, à 13 h. 30.

Au préalable, le comité organisateur prendra les vieillards à leur domicile, pour se réunir, à midi, au café de la salle des fêtes du Capreau, où l'apéritif leur sera offert par le comité.

Aux mères allaitant classées J 3 — Il est rappelé aux mères allaitant que pour être maintenues en catégorie J 3, il y a lieu de présenter un certificat de docteur ou de sage-femme attestant qu'elles continuent à nourrir leur enfant. A défaut, la carte J 3 leur sera refusée lors de la prochaine distribution.

Savon pour professions salissantes. — Les employeurs intéressés sont priés de bien vouloir déposer leurs demandes régulières au ravitaillement, salle des fêtes, rue Jean-Macé, le plus tôt possible. Il est rappelé que les demandes remises après le 5 octobre ne seront plus satisfaites.

Une petite fortune sur le Grand Boulevard. — M. André Quiévre, employé aux Docks du Nord, à La Madeleine, a trouvé sur le Grand Boulevard de Lille à Roubaix, à proximité du Pont de Wasquehal, un précieux paquet contenant 25.000 fr. de titres au porteur et *une somme* d'environ *1.000 fr.* en billets de banque. M. Quiévre fit aussitôt sa déclaration de trouvaille au commissariat de police et la petite fortune était réclamée peu après par M. Ponthieu, garçon de café à Saint-Maur-La Madeleine. Ce bel acte de probité méritait d'être signalé et M. Ponthieu a remercié comme il convenait l'homme probe qu'est M. André Quiévre.

Commission de la voirie. — La commission municipale de voirie se réunira à la Mairie demain mardi, de 14 h. 30 à 15 h. 30, pour examiner les diverses demandes et fournir aux intéressés tous renseignements sur le règlement municipal de voirie, l'hygiène, la salubrité, etc...

Etat civil. — Publication : Jean Neuquelman, mécanicien-dendiste, à Lille, et Jacqueline Viget, s. p., 21, rue du Boulevard.

Décès : Nicole Duhamel, 21 mois, rue du Triez, 2 ; Céleste Vanpevenage, Vve Vandenhoecke, 72 ans, ru du Molinl 33.

MARCQ - en - BARŒUL

Coups, blessures et... procès-verbaux. — Des procès-verbaux ont été rédigés à la charge des personnes désignées ci-après, pour coups et blessures volontaires réciproques :

— Mme Vve Goemaere, née Lernould Valentine, 58 ans, sans profession, demeurant 115, rue de l'Ermitage.

— Mme Dujardin, née Gosmaere Adrienne, 25 ans, ménagère, demeurant 115, rue de l'Ermitage.

— Mlle Stanislewski Irène, 21 ans, varouleuse, demeurant 119, rue de l'Ermitage.

— Mlle Stanislawski Alina, 18 ans, varouleuse, demeurant 119, rue de l'Ermitage.

M. Angillis Richard, 30 ans, manœuvre, demeurant 119, rue de l'Ermitage.

— Mme Angillis, née Otanislawski Françoise, 29 ans, fileuse, demeurant 119, rue de l'Ermitage.

— M. Goenaere Adrien, 20 ans, manœuvre, demeurant 115, rue de l'Ermitage.

En passant par le soupirail. — Une enquête est ouverte sur plainte de Mme Deweulf, née Dewaels Georgette, commerçante, 42, rue Jean-Jaurès, pour vol de 12 kgs de beurre, 500 grammes de lard, 35 litres de vin, 2 litres d'huile, 3 litres de genièvre, 2 bouteilles de cognac, 1 litre de rhum, 6 bouteilles d'apéritif, 1 litre de vinaigre, 4 bouteilles de champagne et 6 bouteilles de vin fin, commis dans sa cave, dont le soupirail a été forcé, au cours de la nuit du 17 au 18 septembre. Préjudice : 5.000 francs.

Tribunal correctionnel DE LILLE

Le bien d'autrui — Germaine Ghyselinck, 40 ans, encaisseuse à Roubaix, 2, rue Wagram, a dérobé en août 1943 des canettes de laine au préjudice des Etablissements Toulemonde.

Jules Reynaert, 36 ans, même adresse était accusé de recel.

20 jours avec sursis à la dame Ghyselinck, 20 jours à Reynaud.

Indésirable. — Pour infraction à un arrêté d'expulsion, 6 mois d'emprisonnement à Maria Marciniak, 28 ans, fille soumise à Mouscron.

A la frontière. — Le 24 août 1943 à Leers, des douaniers apercevaient deux femmes qui cherchaient à gagner la frontière belge. Elles étaient munies de sacs volumineux. Ces sacs contenaient 6 kgs de farine, 4 kgs de pain et 42 réveils.

Il s'agissait de deux personnes de Toufflers, Malvina Cattaux, 45 ans, cuisinière et Mariette Cattaux, 22 ans. Elles ont été condamnées à 15 jours d'emprisonnement. Elles paieront à l'Administration des Douanes une amende de 4.244 fr.

La fraude. — Fidèle Scrite, 46 ans, chaussée Pierre Curie, à Tourcoing, S... R., 16 ans, S... J., 15 ans, Marie Ruysselaert, 46 ans, de Tourcoing, S... R., 16 ans, Scrite Marcelle, 20 ans et Scrite Fernand, 26 ans étaient poursuivis pour importation de tabac de contrebande, violences à fonctionnaire, rébellion.

3 mois à Scrite Fidèle, 2 mois avec sursis à S... R..., 1 mois à S... R..., 15 jours avec sursis à S... J..., 2 mois à Marie Ruysselaert, 200 fr. à Marcelle Scrite et 2 mois avec sursis à Fernand Scrite.

Ils paieront à l'Administration des Douanes 10.000 fr. et 500 fr. d'amende, et d'autres indemnités au profit du Trésor, ainsi qu'une astreinte.

Nos conseils pratiques

LE JARDIN FAMILIAL

AUTOUR DE LA CUEILLETTE DES POIRES

Comme vous, amis lecteurs, j'ai hâte de récolter les produits de mon jardin pour les mettre à l'abri. C'est une chose naturelle, surtout maintenant, mais vous avez souvent le défaut de récolter trop tôt vos poires ou vos pommes qui mûrissent en hiver.

Hier encore une brave dame, venue me questionner, s'étonnait que je n'étais pas plus en avance dans la cueillette de mes fruits. De grâce attendez donc le moment propice pour dire à « Dame Nature » avec un sourire satisfait : « maintenant tout est à moi ».

A quel moment faut-il alors cueillir nos poires ? Il n'y a aucune règle pour le fixer catégoriquement, mais parmi vos arbres, certains vous donnant des fruits qui mûrissent en août, d'autres en hiver seulement.

Les premiers, ainsi les William, Beurré Giffard, Triomphe de Vienne, sont mangés depuis longtemps. Cependant il est bon de rappeler qu'on doit les récolter lorsque la teinte change. D'ailleurs, si vous les soulevez doucement, vous verrez qu'ils se détachent facilement ; les fruits véreux qui tombent annoncent aussi l'approche de la maturité.

Les Beurrés Hardy, Duchesse d'Angoulême, Comice, se cueillent normalement dans les premiers jours d'octobre, cette année nous allons cependant déjà commencer. Du fait de la sécheresse nous récoltons avec quinze jours d'avance sur l'époque correspondante de l'année dernière. Mais ces poires ne sont cependant pas encore bonnes à manger, elles sont mises à part, car ce passage au fruitier, qui est malgré tout fort court, leur permet d'acquérir le maximum de fondante douceur et d'arôme ; depuis longtemps déjà, j'en suis sûr, vous l'avez remarqué.

Mais les Passe Crassane, Bergamotte, Doyenne d'Alençon et d'Hiver, en un mot toutes les races qui sont bonnes à manger en hiver, doivent être cueillies le plus tard possible, dans la dernière quinzaine d'octobre ; il ne faut cependant pas attendre les gelées. Y a-t-il une grande importance à cela, me direz-vous? Elles grossissent beaucoup au début d'octobre, il y aurait non seulement un manque à gagner car, tout en se ridant, elles mûriraient mal au fruitier et seraient de mauvaise conservation.

Vous prenez beaucoup de précautions pour essayer de les garder le plus longtemps possible, quoique cette année elles ont blêti très vite jusqu'à présent ; mais que faites-vous si vos poires sont récoltées humides comme la chose est fréquente fin octobre ?

Contrairement à votre habitude, ne les portez pas directement dans la pièce qui doit vous servir de fruitier, vous les entreposerez auparavant dans une pièce où vous pouvez établir un bon courant d'air, ou mieux, chauffer légèrement. Une fois bien sèches, mais non ridées, vous les rangerez définitivement.

Il est encore un détail sur lequel je voudrais attirer votre attention: le point d'attache du fruit sur l'arbre s'est gonflé pendant le cours de l'année ; nos anciens, qui ne sont pas aussi compliqués que nous, lui donnent le nom de « mère à fruit », nous autres l'appelons « bourse », ces noms par eux-mêmes précisant que cet organe est à l'origine de nouveaux fruits, si nous voulons ménager les prochaines récoltes il importe pour ne pas le casser, de soulever le fruit en le tournant légèrement au besoin.

BERTRAND LAIBE,
Ingénieur horticole.

L'AUTOMATE

Par MAX DU VEUZIT

— 62 —

— Ma petite Sabine, murmura-t-il avec dévotion.

Et ses lèvres se posent longuement sur mon front.

J'ai fermé les yeux, goûtant religieusement la seconde présente. Mais son rire éclate, jeune triomphant.

— Ah ! la divine petite fiancée que Jehan de Saumarte trouve à son retour ; elle est rayonnante de bonheur à la pensée qu'il est guéri.

— Jean, je vous en prie, ne plaisantez pas là-dessus. La situation est atroce, épouvantable pour *moi* ; mais je suis loyale... j'aurai le courage...

— De me sacrifier, interrompit-il.

— Mais que faire, voyons. C'est inextricable !

— Je ne trouve pas. Dites-moi seulement que c'est à cause de moi que vous appréhendez si fort le retour de l'automate.

— Oh ! vous le savez bien, fis-je en rougissant.

— Mais j'ai besoin d'entendre de vos lèvres m'affirmer que c'est moi que vous aimez et non pas lui.

— Hélas ! Ce n'est pas cette vérité qui arrangera les choses.

— Peut-être. Vous avez dit *vérité*.

— Oui.

— Vérité que vous ne l'aimez pas, lui ?

— Oui.

— Vérité que c'est moi que vous préférez ?

— Oh ! que vous êtes taquin de me le faire ainsi répéter.

— C'est que c'est très important !

— Pour vous, évidemment. Mais, pour moi, il vaudrait mieux que ce fût le contraire.

Et je me remis à gémir, ce qui fut pour lui un nouveau prétexte à me serrer dans ses bras et à me donner un nouveau baiser.

— Ma Sabine chérie, ne vous désolez pas ainsi. Je suis un vilain jaloux et un égoïste. Il y a des mois que j'aurais dû vous parler et vous dire que je vous aimais. Mais j'étais jaloux du souvenir que vous gardiez de l'automate. Je voulais être aimé pour moi-même et je sentais que votre ancien ami avait toujours le meilleur de vos pensées. Alors, j'ai attendu mon heure... cela a été long !

— Très long ! Je vous ai aimé dès la première minute où je vous ai vu.

— Ma chérie !... Je ne pouvais pas savoir : le cœur qui aime doute toujours. Vous aussi avez douté de moi.

Un instant nous gardâmes le silence, bien serrés l'un contre l'autre.

Mais, tout à coup, je me dégageai et, gravement :

— Tous les deux, on est d'accord, mais lui ?

— Qui, lui ?

— Jehan de Saumarte.

— Ah ! oui !

— Vous n'allez pas le faire disparaître, n'est-ce pas ? Et bien que je vous préfère, comme je ne veux pas qu'il ait du chagrin, il faut vous arranger.

— Nous allons l'escamoter, ce sera plus simple. Tenez, ma Sabine chérie, regardez-moi... regardez-moi bien ? Etes-vous bien sûre de ne pas m'avoir déjà vu avant cette année ?

— Que voulez-vous dire ? Je n'ai jamais quitté Présec.

— Sauf pour aller à Belle-Vue.

— Où je n'ai jamais rencontré quelqu'un.

— Hormis Jehan !

— Alors ?

— Eh bien !

Je le regardai longuement, profondément.

Quelle énigme fabuleuse tendait-il à mon pauvre cerveau surexcité ?

Et, soudain, ce fut comme une rafale dans mes pensées. Sous un éblouissement subit qui me laissait aussi faible et égarée que si la foudre m'avait abattue, une vérité entrait en moi.

— Jehan ! Oh ! ce n'est pas possible. C'est vous, Jehan ! c'est vous !

— Je suis donc tellement méconnaissable que ma petite Sabine n'a jamais eu le moindre soupçon ?

Mais la surprise me portait un tel coup que je devins pâle et faible comme si j'allais me trouver mal.

Et il vint me prendre par la taille et me soutenir jusqu'au canapé sur lequel il m'installa.

— Quel grand étourneau je suis de vous causer un pareil émoi !

— C'est de saisissement ; mais la joie ne tue pas, balbutiai-je.

— Heureusement !

Déjà la faiblesse passait et une émotion très douce m'envahissait.

Jehan, mon ami très cher, m'était rendu. Pouvait-il m'arriver plus grand bonheur ?

J'avais enfoui mon visage sur son épaule et, incapable de brider mon émotion, je pleurais nerveusement.

— Jehan ! mon Jehan qui est guéri et qui m'est rendu !

Larmes de joie larmes très douces, qui aidaient à la métamorphose de mes pensées.

L'image du vrai Jehan était entrée peu à peu en moi et se substituait à celle que je m'étais faite du Jean que j'aimais.

Je sentais contre moi frémir sa poitrine, et ce cœur qui battait généreusement contre le mien m'évoquait toutes les heures douces de notre ancienne amitié, en même temps que tous les émois de notre amour naissant et jaloux.

— J'avais peur, avoua-t-il, que vous ne me gardiez rancune de vous avoir si longtemps caché la vérité.

Je protestai vivement :

— Vous avez bien fait. Entre l'amitié que j'ai eue d'abord pour vous, puis la reconnaissance, la gratitude, je n'aurais pas su découvrir peut-être le véritable amour. Vous m'avez forcée à voir clair en moi-même, à vous aimer sans calcul, sans arrière-pensée. Oh ! mon Jehan, comme je suis heureuse ! Ce jour est beau, si doux qu'il compense tous les mauvais moments vécus jusqu'ici...

— Pour moi aussi, cette heure est bénie. Il y a des mois que je l'attends et que je l'appelle. D'avance j'en escomptais toute la douceur. Mais l'imagination ne vaut pas la réalité. Vous êtes dans mes bras, ma petite Sabine ; j'ai l'impression d'étreindre mon bonheur. Il me semble que la terre entière ne suffit pas à contenir mon allégresse. Je vous aime, mon amie, et pour toujours nous sommes ensemble.

Longtemps nous restâmes ainsi, l'un contre l'autre, échangeant nos impressions parallèles, nous redisant les mots toujours nouveaux à l'âme, bien que des millions d'amoureux les aient déjà balbutiés à travers les siècles.

J'appris ainsi que Blanche, depuis longtemps, était au courant de l'amour de son frère. Avant même d'accepter l'opération, Jehan avait tenu à ce que sa sœur connût son pauvre roman d'automate et lui permît d'assurer mon avenir.

C'est ainsi que Belle-Vue avait été mis à mon nom.

Puis, l'opération ayant bien réussi, le frère et la sœur avaient de concert décidé que j'en ignorerais le véritable résultat : il fallait donner au jeune homme le temps de se guérir et de se rééduquer au mouvement et à la marche.

Enfin, la guérison totale étant au point, il s'était mis en route sous un faux nom et sous une autre personnalité.

— Je craignais tant que vous ne me reconnaissiez.

— Impossible, vous avez tellement changé.

— Oui, relativement au temps où j'étais malade ; mais je ressemble toujours un peu à celui que j'étais avant ma blessure, et c'est pourquoi tous mes portraits ont été enlevés de Belle-Vue, après mon opération.

— C'est vrai, je m'expliquais mal cet ordre de Blanche... Mais Annic vous a reconnu, alors ? Elle savait votre véritable nom, quand vous êtes revenu ?

— Elle le savait. Rose aussi. L'une et l'autre ont gardé le silence, sur mon ordre. Vous comprenez pourquoi Rose, qui est ma filleule, prenait de telles libertés avec moi. Je fus toujours pour elle un parrain très indulgent et très familier.

Je cachai mon visage confus sur son épaule, ce qui lui fournit l'occasion de m'embrasser encore.

A ce moment, ma vieille tante entra dans le salon.

— Jehan de Saumarte ! Mon cher enfant, que je suis heureuse de vous revoir sous de si belles apparences ! Dans mes bras, mon ami, dans mes bras !

Elle l'étreignit, véritablement cordiale et maternelle, à mon grand étonnement.

— Votre sœur vient de m'apprendre la bonne nouvelle. J'aurai de nouveau le plaisir de vous avoir pour voisin et de recevoir vos bonnes visites à Présec...

Elle s'arrêta et jeta un regard vers moi, par-dessus son épaule.

— Il n'y a vraiment que cette petite sotte qui assombrisse ma joie de vous revoir. Vous auriez pu faire un très beau mariage : je vous aurai déniché quelque jeune et belle héritière... et voilà que vous vous éprenez d'une fille sans dot ! Et ce qui est pis, la fille d'un artiste, d'un crève-la-faim, car si je n'oublie pas que sa mère était une véritable Présec, son père, en revanche, n'était qu'un malheureux rapin sans sou ni maille, ni talent... pas même de nom !

— Je proteste, ma vieille amie, je proteste ! La peinture n'a pas enrichi, en effet, le père de ma fiancée ; elle a rapporté seulement à ceux qui ont eu l'intelligence de garder ses tableaux. Mais le nom, en revanche, le nom de votre neveu est celui d'une de nos gloires nationales, et je veux espérer que mes fils le revendiqueront pour l'ajouter au mien et se glorifier un peu de leur illustre aïeul.

— Ah ! fit ma vieille parente, déçue et froissée. Les jeunes gens ont de drôles de goûts aujourd'hui. Autrefois, le nom de Présec aurait passé avant celui d'un barbouilleur. Dans tous les cas, vous réfléchirez là-dessus, car vous vous doutez bien que cette sotte de Sabine n'a rien à attendre de moi...

— Oh ! ma tante, je vous en prie, m'écriai-je, ne me donnez rien. Je serai mariée...

— Ta ta ta ! interrompit-elle. Ne criez pas si fort, vous me cassez les oreilles. J'ai seulement tenu à mettre en garde mon jeune voisin contre les emballements d'une amourette sans importance. Enfin, si malgré mes conseils il persiste...

— Hélas ! oui, je persiste, mon excellente voisine.

— J'en suis navrée, mon enfant ; très navrée !... Vous deviendrez donc mon petit-neveu et je ne vous cache pas que, pour un homme d'esprit, c'est la plus grande bêtise que vous puissiez faire.

— Je vous crois, ma vieille amie, je vous crois ! Mais, de toute éternité, quand un homme épouse une femme, il accepte aussi toute sa famille !...

Heureusement, ma tante, qui est devenue dure d'oreille depuis quelques semaines, n'a pas entendu ces dernières paroles, car il fallait que mon fiancé fût bien agacé par les réflexions de ma vieille parente pour qu'il lui eût si spontanément et si vertement répondu.

— FIN —